

Rhône écho

LETTRE TRIMESTRIELLE DE L'ADES DU RHÔNE

santé

N° 27
NOVEMBRE 2003

le dossier

ACCOMPAGNER DES PROJETS DE PRÉVENTION : UNE MISSION ESSENTIELLE DE L'ADES

lire aussi

Quel avenir pour l'éducation pour la santé ?

PAGE 3

Adolescence et sexualité : un nouveau photolangage

PAGE 10

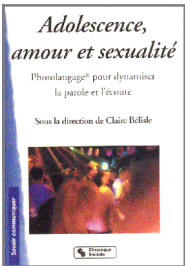
Le retour de bébé à la maison

PAGE 12

LE DOSSIER
PAGES 4 à 9



ACTUAdes
PAGE 10 et 11



DOC'Ades
PAGES 12 et 13

RHÔNEnouveau
PAGES 14 et 15



L'ESPACE prévention SANTÉ
PAGE 16

ADES DURHÔNE

Edition :
Association Départementale
d'Education pour la Santé du Rhône
71, quai Jules Courmont - 69002 Lyon
Tél. 04 72 41 66 01 - Fax 04 72 41 66 02
Web : www.adesr.asso.fr
Email info@adesr.asso.fr
Directeur de publication : Dr Bruno Dubessy
Rédacteur en chef : Alain Douiller
Secrétariat de rédaction : Jean-Pierre Gourdol
Mise en page : Valérie Delhoume
Impression : Aprime
Issn : 1241-6606

L'Ades du Rhône est financée par : le Conseil
Général du Rhône, la DDASS et la Préfecture
du Rhône, la CPCAM de Lyon, les HCL, la
DRASS Rhône-Alpes, mais aussi la MSA, les
Villes de Lyon et de Villeurbanne, la CPAM de
Villefranche, l'URCAM.



La 3^{ème} fiche de travail "manières d'agir", éditée en octobre 2003, "Intrusion dans le milieu techno - une démarche communautaire de prévention" ci-jointe est aussi disponible sur simple demande à l'Ades. Elle présente une action de prévention et de partenariat en milieu techno par le prisme de la conception d'une plaquette adaptée à ce milieu.

Contact : 04 72 41 66 01.

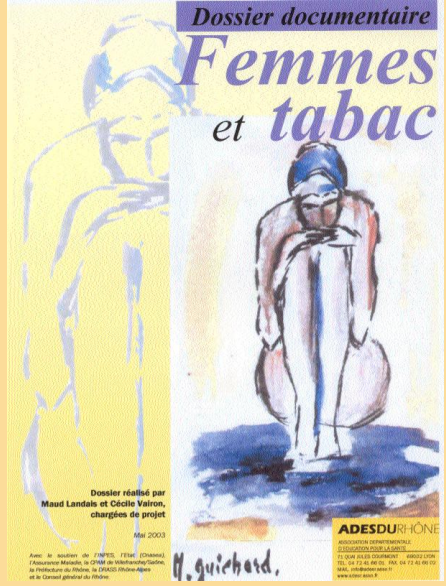
Les apéros de
L'ESPACE préventionSANTÉ
organisés par l'Ades du Rhône
et Aides Alcool
Jeudi 11 déc. 2003
18h à 20h

FORMATION
Concevoir une animation en éducation pour la santé avec un outil pédagogique
Objectifs : donner les moyens aux professionnels de construire une action de prévention et d'éducation pour la santé avec des adolescents en s'appuyant sur des outils pédagogiques.

- Le 9 déc. et du 15 au 18 déc. 2003, à Villefranche (antenne de l'Ades).
- Les 28 et 29 janvier et du 3 au 5 février 2004 à l'Ades du Rhône.

Renseignements complémentaires :
Cécile Vairon - Tél. 04 72 41 66 01 et info@adesr.asso.fr

"Femmes et tabac"
Après la parution de "Sport et tabac" et "L'industrie du tabac nous manipule", le pôle tabac de l'Ades édite un 3^{ème} dossier documentaire : "Femmes et tabac". Ce document de 300 pages est disponible à l'Ades (coût : 10 € frais de conception et envoi compris).
Dossier réalisé par Maud Landais
Contact : Cécile Vairon
04 72 41 66 01
info@adesr.asso.fr



Autour de la vidéo "Drogues. Entre fantasme et réalité", film de Patrick Viron et Catherine Miachon. Discussion avec Denis Hamelin, directeur de l'APUS*, sur l'histoire de cette association et sur celle des soins apportés aux personnes toxicomanes.
* Association des praticiens de l'urgence sociale
Inscriptions par tél. au 04 72 41 66 01,
par fax au 04 72 41 66 02,
par mail : info@adesr.asso.fr
Entrée gratuite pour les adhérents
(se munir de la carte d'adhérent)
PAF pour les non adhérents : 3 €



Une association d'éducation pour la santé dans le Rhône : pour combien de temps encore ?

“Comment va l'Ades ?”

Depuis que nous avons rendu publiques les difficultés budgétaires que traverse notre association, nous entendons souvent cette question ces derniers mois. L'intention de ces quelques lignes est d'apporter quelques éléments de réponse à ces préoccupations dont nous vous assurons qu'elles soutiennent notre moral et notre énergie ...

Depuis le début de cette année 2003, les services que nous apportons, l'effectif des salariés de l'association, le volume et la diversité de nos activités sont en effet menacés. Rappelons-en rapidement les raisons.

Comme celui de la plupart des associations désormais, le financement de l'Ades

est des plus fragiles : aucune subvention de fonctionnement, des financements par action uniquement annuels, des logiques de co-financements systématiques qui nécessitent entre 5 à 10 financeurs par programme et autant de dossiers administratifs à remplir, de démarches et d'argumentations à entreprendre auprès des institutions. En 2002 et à la demande de nos financeurs, nous avons diminué nos "reports à nouveau" (écriture comptable qui permet de dépenser une partie d'une subvention de l'année N en année N+1 et qui représente actuellement la seule manière pour les associations d'assurer leur trésorerie). Début 2003, les conséquences de cette diminution ont été immédiates : l'équilibre budgétaire de l'Ades et la situation de notre trésorerie sont devenus alarmants.

Nous avons du alors consacrer une part importante de notre énergie à diminuer nos dépenses, à réduire notre masse salariale et à solliciter les pouvoirs publics pour sauvegarder un certain nombre d'axes de programmes menacés (éducation pour la santé dans les communautés africaines et prévention de l'excision, promotion de la santé mentale, pédagogie autour de l'image etc.). Nous avons réussi à comprimer nos dépenses d'environ 15 à 20 % (au détriment de l'ambition de certains programmes), notre équipe de salariés a été réduite de 25 % et plusieurs institutions se sont mobilisées pour maintenir leur soutien ou même l'augmenter. La clôture de l'exercice 2003 s'annonce malgré tout et pour la première fois avec un déficit d'environ 5 à 7 % de notre budget.

L'avenir menacé de l'éducation pour la santé en France

Les difficultés de l'Ades du Rhône ne sont pas isolées dans le secteur de la santé publique et dans le milieu associatif : la plupart des associations d'éducation pour la santé de Rhône-Alpes connaissent des situations budgétaires graves, de nombreuses associations de prévention sont en situation déficitaire, certaines déjà en cessation de paiement, voire menacées de disparition. Cette situation est le résultat de choix politiques nationaux et locaux, guidés par des préoccupations économiques. Sans en nier la nécessité, ne faut-il pas **interroger la pertinence de réaliser des économies dans ce secteur de la prévention dont on dit depuis des années qu'il est déjà le parent pauvre de la santé** (environ 1% du budget...)?

Nous entrons dans une situation réellement inquiétante pour la promotion et l'éducation pour la santé. Notre secteur est pourtant passé en une dizaine d'années "d'un rôle de diffusion d'informations porté par quelques bénévoles ou salariés peu formés, à des interventions au plus proche du terrain, menées par une jeune génération de professionnels de l'éducation pour la santé, formés à la santé publique, aux sciences humaines, à la communication. Les méthodes ont évolué, le personnel est devenu capable de repérer les besoins de santé, de planifier un programme d'intervention et de l'évaluer. Par les associations d'éducation pour la santé notamment, se sont développés dans les régions et les départements des centres de documentation et de ressources pédagogiques, des programmes de prévention originaux ou intégrés aux politiques locales et nationales de santé". Les professionnels de ce secteur et en particulier des Ades de France, espéraient que la nouvelle loi de santé publique viendrait confirmer l'utilité de l'éducation pour la santé (pourtant si souvent mise en avant dans les discours...) et reconnaître la qualité de ses évolutions. Au lieu de cela, seuls les moyens et le rôle du nouvel Institut national de prévention et d'éducation pour la santé -INPES- (qui succède au Comité français d'éducation pour la santé) sont clairement identifiés par la loi. Le rôle et la place d'une éducation pour la santé de terrain dans laquelle

le tissu associatif tient une place essentielle, est purement et simplement absent des textes de cette loi, au profit de la réaffirmation du rôle central de l'Etat... dont on sait pourtant que les moyens diminuent ! Ce repositionnement central de l'Etat risque aussi de rendre plus frileux les partenaires institutionnels qui soutenaient jusqu'à présent le travail des associations...

Moins de moyens pour l'Etat qui devient le pivot de la santé publique en France et moins de compétences légales pour les collectivités territoriales ou l'Assurance maladie : quelle sera la prise en compte du travail et de la professionnalisation de milliers de salariés du secteur associatif dans cette redéfinition ? Les débats parlementaires relatifs à cette loi de santé publique montrent que cette question n'a préoccupé que bien peu de nos députés.

L'Ades du Rhône : une structure précaire pour un rôle spécifique dans le système de santé départemental

Nous affirmions depuis des années que la relative bonne santé de l'Ades du Rhône demeurerait tout à fait fragile. **Le développement de nos activités et de nos compétences n'a en effet été possible que grâce au recours aux "emplois aidés"** : sur 10 de nos chargés de projet, 8 ont été embauchés grâce aux aides de l'Etat ("contrats emplois jeunes" essentiellement). L'expérience professionnelle qu'ils ont acquise au sein de notre structure et qui complète une formation initiale de bon niveau (Bac + 4 ou 5 en moyenne en santé publique, psychologie...) en font désormais des professionnels compétents et autonomes. Mais en l'absence de dispositifs relais ou de nouveaux financements, l'Ades comme beaucoup d'associations, devra se résoudre à voir partir ces salariés et à restreindre considérablement ses champs d'action.

Les associations de prévention ne sont pas interchangeables, contrairement à ce que tendrait à faire croire la logique des

appels d'offre qui se développe actuellement dans la santé publique et qui est la logique libérale du "meilleur gagne" et non une logique de développement et de renforcement des compétences des acteurs.

Nous pensons que **l'Ades du Rhône tient une place et propose des compétences et des services singuliers** : structure intermédiaire entre les besoins de la population et les politiques des pouvoirs publics, facilitatrice de programmes et de réflexions interprofessionnels et interinstitutionnels par un savoir-faire en animation de groupes et par sa neutralité thématique, position d'accompagnement et de soutien des acteurs de prévention plutôt que d'intervention directe (ce rôle est plus particulièrement développé dans le dossier de ce numéro), savoir-faire dans la réalisation, l'analyse et la mise à disposition d'outils pédagogiques, démarche méthodologique insistant sur la place des publics dans le développement des programmes de prévention, approches basées davantage sur les besoins des personnes dans leurs lieux de vie plutôt que sur des thématiques prédéterminées.

La question de l'existence d'une association d'éducation pour la santé dans le Rhône et de son rôle risque d'être prochainement posée si la survie de notre structure continue d'être menacée. Doit-elle être le relais des politiques nationales et locales de santé ? Sans aucun doute, et nous participons avec conviction aux efforts entrepris pour définir des priorités de santé et pour rationaliser l'organisation de la prévention. Mais les besoins d'une population ne peuvent se déterminer uniquement par des politiques descendantes. Nous revendiquons ainsi notre particularité et notre autonomie associatives qui nous permettent de nous positionner au plus près des besoins des populations. Dans une proximité avec les professionnels et avec les pouvoirs publics qui nous persuade que cette position d'interface est utile à la santé publique de notre département.

Alain Douiller, Directeur.

Bruno Dubessy, Président.

Marie Elisabeth Gilg, Vice-Présidente.

Louis David, Vice-Président

** Jean-Pierre Deschamps, professeur de santé publique (article à paraître)*



ACCOMPAGNER DES PROJETS DE PRÉVENTION :

UNE MISSION ESSENTIELLE DE L'ADES

L'éducation pour la santé ne consiste plus seulement à délivrer des messages d'information. De la même façon, la vocation de l'Ades du Rhône n'est pas seulement d'être un lieu de mise à disposition d'outils d'informations et de ressources documentaires.

Notre mission consiste également à aider les acteurs de prévention du département du Rhône à entreprendre des actions d'éducation pour la santé ; que ces acteurs soient professionnels ou bénévoles, des secteurs de la santé, de l'éducation ou du monde social.

Mais ce rôle de l'Ades est peut-être moins connu et plus mal identifié que notre mission documentaire. C'est pourquoi il nous a semblé utile de le présenter plus en détails dans un dossier de "Rhône Echo Santé".

Afin d'essayer d'illustrer de la manière la plus vivante et concrète possible la nature et les limites des différentes modalités d'intervention de l'Ades du Rhône, nous avons donné la parole à quelques-uns des acteurs de prévention avec qui nous avons travaillé récemment.

Dossier réalisé

par Jean-Pierre Gourdol et Alain Douiller

Partenaires interrogés actions enquêtées

► **Jean-Max Froment**,
psychoclinicien au CMP de
Saint-Laurent de Chamousset.

► **Dr Yves Gadiolet**, Président
de l'association Chrysalide,
réseau de professionnels médico
socio psycho éducatif et de soin
des conduites à risques.

► **Anne-Marie André**,
bénévole, association ADMR,
service familles.

Prévention des
conduites suicidaires

► **Dr Alain Gasté**, Psychiatre
des hôpitaux, responsable du
Centre médico psychologique de
Vénissieux Saint-Fons, membre
du groupe ressource du conseil
local de santé mentale de
Vénissieux Saint-Fons.

Information sur la
santé mentale

► **Ondine Bitoun**,
Diététicienne, CROUS de Lyon.

Journées tabac
en milieu universitaire

► **Christine Jeantet**,
animatrice, BIJ municipal
de Tassin-la-Demi-Lune.

Forum prévention santé

► **Madeleine Lukéba**, prési-
dente de l'Union des femmes
angolaises de Rhône-Alpes
(UFARA)

► **Gilles Lukanu**, vice-prési-
dent de l'association des ango-
lais de Rhône-Alpes (AARA).

Rhône Afrique santé

► **Eric Chirat**, étudiant de
l'Institut de recherche et
de formation en action sociale.

BD Forum

*Merci aux différents partenaires
pour leurs témoignages*

Association non thématique Accompagnement
des acteurs de prévention Appui et aide méthodologiques
Faire travailler ensemble Outils et éducation pour la santé
Les limites de nos interventions ...

Association non thématique

L'Ades du Rhône : association départementale d'éducation pour la santé. Cette dénomination évoque par elle-même une position particulière dans le champ de la prévention et de la santé publique : l'Ades est une association, non thématique (ce que serait un médecin généraliste par rapport à un médecin spécialiste !). Notre vocation est départementale, malgré l'influence de l'agglomération lyonnaise (preuve en est l'installation récente de notre antenne à Villefranche-sur-Saône et de nombreux programmes mis en place en zones rurales).

“C'est bien la première fois que nous arrivions à mobiliser entre 60 et 90 personnes sur un sujet tel que le suicide, si délicat surtout en milieu rural” (*Jean-Max Froment*).

“Le partenariat avec l'Ades nous a aidés à organiser notre action, nous a permis de donner à notre démarche une autre dimension, à l'échelle du département. Nous avions nos partenaires locaux et nous aurions pu travailler sans l'Ades, mais ça a été très intéressant de nous inscrire dans une démarche départementale, au-delà de notre secteur de Vénissieux Faint-Fons, mieux faire connaître notre action à ce niveau. Cela valorise nos actions auprès de nos usagers qui ont pu se rendre compte qu'on s'inscrivait et qu'on les inscrivait dans une dimension plus large” (*Dr Alain Gasté*).

“Dans le cadre de notre projet, l'Ades nous a permis d'intervenir sur un sujet auquel nous n'aurions jamais pensé, le marketing des cigarettiers, et donc d'enrichir nos interventions. C'est d'ailleurs un sujet sur lequel j'aimerais continuer à travailler” (*Ondine Bitoun*).

“Le fait que l'Ades ait coordonné l'action plutôt qu'un hôpital psychiatrique a permis de ne pas rester centré uniquement sur la prévention de la maladie mentale mais aussi de prendre en compte la promotion de la santé mentale” (*Dr Alain Gasté*).

“Le fait de travailler avec l'Ades a permis aux gens du coin de connaître cette association de laquelle ils pouvaient recevoir des revues, des adresses, des numéros de téléphone de lieux ressources, des points de repère ... J'ai trouvé important qu'en milieu rural, des gens découvrent l'Ades ; l'information arrive difficilement et de connaître cet organisme a été une ouverture, la possibilité de savoir maintenant qu'on pouvait à nouveau faire appel à l'Ades, qu'ils peuvent être à la fois moteur et soutien pour mener d'autres actions” (*Anne-Marie André*).

Accompagnement des acteurs de prévention

Ce qui caractérise aussi fortement nos modalités d'action, c'est de ne pas nous positionner en intervention directe ou autonome auprès des différents publics auprès desquels nous avons à travailler, mais en appui et en accompagnement des acteurs de prévention de proximité (soignants, animateurs, enseignants ...) : aider à faire plutôt que faire à la place. Cette aide et cet accompagnement peuvent se traduire en termes documentaire, d'orientation, de formation, de co-animation. Chacune de ces modalités visant à renforcer les compétences et le savoir-faire en matière de prévention.

“L'Ades était à nos côtés tout en nous laissant faire les choses, nous donnions l'élan

et elle nous épaulait. Elle nous a suivis tout au long du projet et nous a permis de le finaliser” (*Ondine Bitoun*).

“L'Ades a été très disponible, a répondu à nos propositions, essayé de s'adapter à nos emplois du temps et a accepté de travailler en dehors des horaires, le samedi ...” (*Madeleine Lukéba*).

“L'Ades a permis que soient organisées des réunions et des conférences-débats en nous mettant en contact et en faisant intervenir des professionnels de santé (CIDAG et CPEF), pour sensibiliser les hommes de notre communauté et faire passer la prévention sida (*Gilles Lukanu*) et pour intervenir sur les MST, la contraception et tout ce qui touche à la femme ; nous avons même pu organiser des interventions avec des hommes, les sensibiliser malgré beaucoup de réticences de leur part au début” (*Madeleine Lukéba*).

“L'Ades a la manière pour faire circuler la parole. Les gens ont senti qu'ils pouvaient s'exprimer et être écoutés. Il y a eu participation démocratique des citoyens sur un thème qui les concerne, prise en compte et reconnaissance de leurs avis, alors qu'ils pensaient auparavant que seuls les psys - qui ne les prenaient pas au sérieux - avaient les réponses ; l'Ades a su nous dire que la réponse était d'abord citoyenne” (*Jean-Max Froment*).

“L'Ades nous a permis de prendre conscience que l'on pouvait parler du suicide et que l'on pouvait mener des actions pour le prévenir. Les soirées-débats que nous avons organisées ont permis à des gens très touchés par le suicide d'oser une parole, ce qui a été très important. Cela a permis de lever des tabous - le suicide, on n'en parle pas, on ne prononce pas le mot dans les familles touchées ... J'ai rencontré des gens qui avaient assisté à ces soirées, quelque part, cela les a libérées ...” (*Anne-Marie André*).



“Avec l’impulsion de l’Ades, la parole et la prise de conscience sont facilitées. Lorsque nous nous réunissons, les femmes parlent de leurs pratiques et prennent conscience des risques encourus. Mais si ce n’est pas facile d’abandonner des habitudes que l’on a toujours eues, elles peuvent en parler, et même si elles n’arrivent pas à modifier leurs comportements, elles acceptent d’entendre et ne transmettent plus à leurs enfants ce que leur propre éducation leur a appris. Alors qu’auparavant, leurs pratiques leur paraissaient normales, elles n’en parlaient pas et ignoraient que cela pouvait faciliter les maladies” (*Madeleine Lukéba*)

“Dans l’organisation de ces soirées, l’Ades a laissé une grande place aux gens de terrain, aux gens du coin, c’est à dire aux groupes qui s’étaient constitués” (*Anne-Marie André*).

“L’aide de l’Ades a été décisive, a resserré les liens du groupe, lui a donné une dynamique, de la confiance par l’intérêt qu’elle manifestait pour notre projet, de l’imagination, la satisfaction d’un partenariat avec elle - ce qui représentait une vraie caution. Malgré les pressions (nous étions étudiants), ça nous a passionnés, nous y avons consacré plus de temps que prévu, sans le regretter” (*Eric Chirat*).

“Des liens ont été noués qui peuvent s’approfondir, en tout cas s’entretenir” (*Dr Yves Gadiolet*).

“Les soirées-débats organisées par les professionnels et les bénévoles ont permis de sensibiliser la population d’un canton très touché par le suicide. Nous avons eu pas mal de monde et cela a fait boule de neige ... Je pense que les contacts ainsi noués entre habitants peuvent nous amener à mener d’autres actions sur le plan de la santé. L’Ades a porté une grande part de l’organisation des soirées-débats, a été moteur en donnant du dynamisme au groupe” (*Anne-Marie André*).

“La sensibilisation des professionnels du canton par les animateurs de l’Ades est importante. Pour moi qui suis soignant, la prévention du suicide concerne tout le monde : il faut l’élargir au social, au psychologique, à la vie professionnelle des gens, essayer de toucher tous les niveaux de la société” (*Dr Yves Gadiolet*).

Appui et aide méthodologiques

Nous définissons souvent le rôle de l’Ades en parlant d’appui et d’aide méthodologiques. Mais ces termes deviennent quelque peu galvaudés et généraux. La signification plus concrète que nous y mettons et l’attention plus particulière que nous portons concernent :

- Les différentes phases de la construction d’un projet dont il faut tenir compte : analyse de la situation, détermination des priorités, définition des objectifs et des modalités d’action, évaluation.

- La nécessité de réfléchir au sens, aux valeurs mobilisées par les acteurs et les projets de prévention.

- Notre conviction de l’importance d’accorder une attention particulière à la place faite aux publics dans les projets d’actions de prévention, conviction qui repose autant sur des valeurs et une éthique de la prévention que sur la constatation d’une plus grande efficacité des démarches éducatives lorsque les personnes sont activement impliquées dans les actions qui les concernent.

“Nous cherchions une aide méthodologique externe, car nous n’avions pas vraiment réussi à organiser des réunions sur la prévention du suicide en raison notamment de blocages institutionnels. L’Ades peut être un partenaire qui aide à dénouer ces blocages en permettant d’en comprendre les mécanismes, puis à faire un travail de fond de mise en place du réseau. Sans l’aide de l’Ades, cette action n’aurait pas eu lieu” (*Dr Yves Gadiolet*).

“Travailleurs sociaux en formation, nous devons monter un projet autour de la santé, de l’hygiène de vie auprès de personnes en CHRS. Notre projet était très schématique. Nous voulions à la fois travailler sur la santé à partir de la BD et créer un espace de paroles pour ces personnes en difficulté. Il

nous fallait de l’aide : nous avions besoin de quelqu’un qui connaisse la vie dans un CHRS et sache comment élaborer un outil de prévention, quelqu’un qui nous guide et qui puisse donner du sens à notre démarche. Il nous fallait nous assurer de la validité et de la pertinence de notre projet. L’Ades nous a écoutés, a réagi à tout ce que nous propositions, a réfléchi avec nous à l’outil que nous avions imaginé d’élaborer, nous a présenté des outils pédagogiques qui existaient déjà. Cela nous a permis de nous remettre en question. En parlant, en essayant des critiques, notre groupe s’est resserré, notre projet a avancé, s’est affiné et nous avons gagné un temps considérable” (*Eric Chirat*).

“L’Ades nous aide à prendre contact avec d’autres organismes, avec les structures institutionnelles qui pourraient nous apporter aide et soutien et nous facilite le travail avec leurs représentants” (*Madeleine Lukéba, Gilles Lukanu*).

“La démarche nous a semblé extrêmement positive. Nous avons acquis une expérience qui nous permet d’imaginer qu’on peut continuer à travailler avec l’Ades, sans forcément être autant demandeurs que l’année dernière. On travaillera d’autant mieux seuls maintenant, mais on sait aussi comment travailler avec l’Ades, et on ne s’en privera pas” (*Dr Alain Gasté*).

“La qualité de l’animation est importante ; celle des soirées-débats n’était pas gagnée d’avance, il y avait toujours quelqu’un d’écorché vif. Il fallait pouvoir contenir le chagrin, l’angoisse, la frustration ... pouvoir répondre à “personne ne nous écoute, il n’y a ni médecins ni psychologues, c’est un désert” ...” (*Dr Jean-Max Froment*).

“La rédaction des comptes rendus des réunions effectuée par l’Ades m’a plu. Chacun d’entre eux était une synthèse qui respectait le parole dite, autant celle d’une travailleuse familiale que celle d’un psy” (*Jean-Max Froment*).

“L’aide de l’Ades a eu une dimension très pratique : la diffusion de l’information. Il fallait faire les affiches, les documents de promotion de la semaine d’information sur la santé mentale. Nous n’avons pas eu à nous en charger. L’Ades nous a apporté directement la diffusion de l’info pour tout le public qu’on voulait viser” (*Dr Alain Gasté*).



Faire travailler ensemble

Notre savoir-faire consiste aussi à faire travailler ensemble des acteurs souvent très différents, cloisonnés dans des logiques institutionnelles, professionnelles ou thématiques. Notre neutralité thématique et associative, le caractère transversal de l'éducation pour la santé, facilitent souvent ces concertations. Mais notre objectif n'est pas seulement de réunir et de juxtaposer des "partenaires", comme c'est le cas de pseudo-démarches partenariales, mais bien plutôt de parvenir à des productions collectives, à des démarches et des réflexions réellement partagées. Cette ambition demande du temps afin de mieux comprendre, analyser mais aussi tenir compte des différences, des complémentarités mais aussi des divergences.

“L'Ades a permis la constitution d'un groupe composé de professionnels et de bénévoles qui ne travaillaient pas ensemble et qui ont pu faire connaissance. Les animateurs de l'Ades ont été super sur le plan psychologique pour accueillir le groupe tel qu'on était ; c'est sûrement l'un des rôles de l'Ades de mettre en route les gens. Il y a eu une volonté tant de la part des professionnels que des bénévoles des associations de travailler ensemble. Des liens ont été noués qui peuvent s'approfondir, en tout cas s'entretenir” (Anne-Marie André).

“Nous sommes des professionnels de la santé, du social, du médical, de l'éducatif, du psychologique. Nous avons des cultures différentes et ne voyons pas toujours les problèmes de la même façon. L'Ades nous aide à nous exprimer, à avoir les mêmes mots pour les mêmes choses, à réfléchir, à donner notre avis, à être sur la même longueur d'onde et à être plus compétents sur le suicide (on l'est sur le plan médical, mais pas sur le plan de l'accompagnement social ...) et à définir nos objectifs et les actions à mener auprès des professionnels qui s'occupent

des jeunes des lycées, des missions locales et du grand public” (Dr Yves Gadiolet).

“Il est difficile de nous réunir chez nous, nous avons nos maris, nos enfants. L'Ades nous prête ses locaux, ce qui nous permet de sortir de nos cocons, de souffler un peu, mais aussi d'échanger, de débattre, d'apprendre plein de choses, de s'enrichir. C'est magnifique de voir les différences de culture, même entre africains du même pays” (Madeleine Lukéba).

“J'ai trouvé une chose très intéressante, voire remarquable, c'est d'être arrivé à mettre en synergie des gens qui n'ont absolument pas la même culture. D'un côté des infirmiers psychiatriques ou des psychologues, et de l'autre des chargés de missions dans des structures municipales où la question du suicide n'est pas forcément primordiale. Ce n'était aussi pas évident de faire travailler ensemble des associations de militants et des services aussi différents que les CMP et les MDR” (Jean-Max Froment).

Outils et éducation pour la santé

Si la mise à disposition d'outils d'animation, d'information et de documentation est bien un rôle important de l'Ades, nous proposons aussi des démarches d'analyse et de formation à leur utilisation et avons également acquis une expérience en terme d'élaboration d'outils en axant particulièrement notre méthode de travail sur l'implication et la participation des publics. Plus globalement le rôle, l'analyse et les différentes formes d'outils utilisés en éducation pour la santé sont des axes de travail et de compétence de l'Ades du Rhône.

“A l'occasion du passage de la cafétéria du campus de Bron en espace non-fumeur, nous souhaitions organiser des journées de prévention du tabagisme. Nous cherchions

de la documentation. En parlant de notre projet à l'accueil où nous demandions affiches et brochures, nous nous sommes aperçues que l'Ades pouvait aussi nous aider à la mise en place de ces journées "prévention tabac" en milieu universitaire. Diététicienne, je ne savais pas vraiment comment m'y prendre. L'Ades nous a aidées à mettre en place les modalités de notre action, à finaliser notre projet. Nous ignorions que cela faisait partie du travail de l'Ades. Seules, nous n'aurions pas abouti à quelque chose d'aussi intéressant, nous n'aurions pas pu apporter la même chose aux étudiants” (Ondine Bitoun).

“Nous avons organisé cette année un forum prévention santé pour environ 1000 élèves de plusieurs établissements scolaires. Je connaissais l'existence de certains outils, mais pas leur contenu. J'ai fait appel à l'Ades pour mieux les connaître, savoir s'ils étaient adaptés, à quelle tranche d'âge, comment on pouvait les utiliser. Ensemble, nous avons fait notre choix et nous avons réadapté l'outil en fonction de l'utilisation que nous voulions en faire, du public que nous voulions sensibiliser et du cadre dans lequel nous intervenions” (Christine Jeantet).

“L'Ades nous apporte des documents d'information et de documentation (brochures, plaquettes ...), des conseils, des vidéos adaptées à nos communautés conçues par des africains, des préservatifs, que nous distribuons lors d'événements conviviaux” (Gilles Lukanu, Madeleine Lukéba).

“Les vidéos projetées en famille nous permettent ensuite de discuter tous ensemble” (Gilles Lukanu).

“Les supports "images" choisis ont contribué à la réussite des soirées-débats ; celle où aucun support n'était prévue a moins bien marché. Les images facilitent la prise de recul et permettent la parole sans trop avoir à se dévoiler” (Jean-Max Froment).

“J'ai trouvé le document "Manières d'agir" élaboré par l'Ades remarquable : diffusé largement notamment sur le canton, il présentait très bien le travail mené, après avoir situé le contexte du projet que nous menons” (Jean-Max Froment).

Les limites de nos interventions

Nous avons aussi interrogé ces mêmes acteurs de prévention sur les limites des interventions de l'Ades. Elles paraissent essentiellement liées à la continuité des actions engagées ... et renvoient donc notamment à la structure du fonctionnement et des financements de l'Ades (uniquement annuels).

■ **Pour passer le relais, trouver un nouveau porteur du projet, faire que les actions engagées se pérennisent.**

“L'Ades nous parle aujourd'hui de nous quitter, nous demande de trouver un relais alors qu'elle a initié le projet sur notre canton. J'ai peur que "le soufflé" retombe. Je crois que nous n'avons pas été assez vigilants au départ et je crains que cette expérience pilote ayant mobilisé beaucoup d'énergie reste sans lendemain, comme cela nous est déjà arrivé. La prévention est un travail de fond qui demande 10 ou 20 ans ...” (Jean-Max Froment).

“Nous étions tous impliqués dans ce projet, nous avançons avec l'Ades. Aujourd'hui, nous sommes sur des dynamiques différentes, comment faire pour que tout cela se pérennise ?” (Eric Chirat).

“Je regrette que personne de l'Ades n'ait pu venir sur le terrain avec nous. Quelqu'un ayant plus de connaissances que nous sur le tabac nous aurait permis d'inscrire l'information que nous avons donnée dans un contexte plus global, de répondre à plus de questions, de davantage saisir et reprendre la parole des élèves et de leur donner des pistes de réflexion. Un observateur de l'Ades, même sans intervenir, nous aurait permis de nous rendre compte de nos lacunes., puis de faire un bilan, une évaluation et en tirer les conséquences. Cela aurait facilité notre confort et nous aurions eu l'impression de mieux maîtriser notre sujet ...” (Christine Jeantet).

■ **Pour étendre les partenariats, élargir les actions, impliquer les décideurs ...**

“Les politiques n'ont pas été impliqués dès le départ. En milieu rural, rien ne se fait sans eux (maires, conseillers généraux ...). Comment débloquer du temps pour prendre le relais sans mandat du Conseil Général ? Le seul relais, paradoxalement, c'est aujourd'hui l'association de bénévoles “Déprim'Espoir”, sans subventions ...

L'échelon politique adéquat, à mon avis, est celui de la communauté de communes qui a une commission santé et qui est dotée de pouvoirs relativement nouveaux” (Jean-Max Froment).

“Il y forcément eu des limites à notre projet, dont une part est due au fait que son suivi était basé sur la disponibilité d'une seule personne à l'Ades. On aurait pu et aimer réfléchir avec plusieurs des membres de votre association, monter une action de plus grande ampleur avec vous dans le cadre du PRAPS et y intégrer notre projet” (Eric Chirat).

■ **Pour constituer des partenariats homogènes**

“La notion de santé mentale est très large, très ouverte. Par le biais de l'Ades, des gens qui n'avaient pas forcément le même objectif se sont retrouvés partenaires. Je pense en particulier à tous ceux qui s'occupaient de handicapés (malades psychiatriques) et qui visaient la santé en terme de moindre effet du handicap, alors que nous étions dans une démarche de prévention des troubles psychiques pour une meilleure santé mentale chez des gens qui ne sont pas forcément malades ou étiquetés comme tels. Et si l'on n'est pas vigilant, on risque de confondre les niveaux. Il a fallu beaucoup discuter sur ces questions sans pour autant être vraiment arrivés à éclaircir les choses” (Dr Yves Gasté).

“Lorsque des réunions sont très ouvertes, générales, s'il est intéressant d'entendre les expériences de chacun, nous ne sommes pour autant pas forcément tous concernés directement. Pour ce qui est des réunions du comité de pilotage, avoir à entendre les réflexions de tous ne nous a pas fait gagner du temps ni de l'efficacité” (Dr Yves Gasté).

■ **Pour faire profiter les autres de l'expérience acquise**

“Pour animer notre forum prévention santé, j'avais fait appel à l'Ades pour trouver des outils adaptés à nos publics et à l'évènement. J'aurais aimé échanger avec des personnes les ayant testés sur le terrain. Or ce n'a pas été le cas. Vous pourrez maintenant présenter l'outil à toute structure ou collectivité voulant l'utiliser et leur dire qu'il a été adapté, utilisé et testé. Nous fonctionnons tous trop dans notre environnement, sans en sortir suffisamment : il est dommage que les expériences et le savoir-faire ne soient pas transmis, de telle façon que tout ne soit pas à réinventer à chaque fois” (Christine Jeantet).

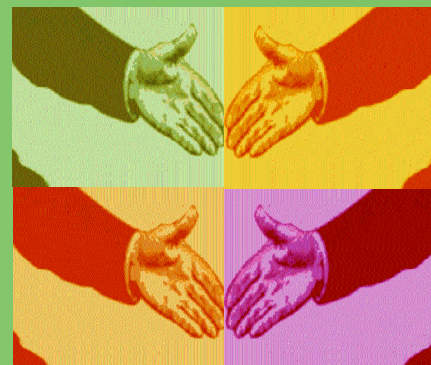
■ **Pour travailler en réseau**

“Il est difficile de trouver des personnes compétentes et formées, des professionnels qui puissent nous accompagner tout au long de notre action, jusqu'à son évaluation” (Christine Jeantet).

“Il est parfois difficile aux institutions de travailler sur la même dynamique alors qu'elles n'en ont pas l'habitude, qu'elles n'ont pas la culture de partager des informations, des objectifs, des actions. C'est difficile d'éviter les blocages si l'on veut par exemple faire travailler ensemble un hôpital, une cité scolaire, une mairie, des centres sociaux, la Mission locale et le Conseil Général” ... (Dr Yves Gadiolet).

■ **Pour apporter des aides financières**

“Nous manquons de moyens budgétaires pour pouvoir mener à bien tous nos projets, et sur ce plan l'Ades ne peut pas nous aider” (Gilles Lukanu).



Un nouvel outil d'animation pour dynamiser la parole et l'écoute

Origine de la réalisation

Dans le cadre d'un programme expérimental de réduction des grossesses non désirées, piloté par la Ddass du Rhône, notre département s'est engagé dans la réalisation d'outils d'information, de formation et d'animation. La production et la diffusion nationale de cet outil ont été rendues possibles grâce à un partenariat avec l'éditeur "Chronique Sociale". Il répond à une demande forte des professionnels de renouveler leurs approches éducatives sur les questions de la vie affective et sexuelle des adolescents.

Une démarche qui engage les adolescents

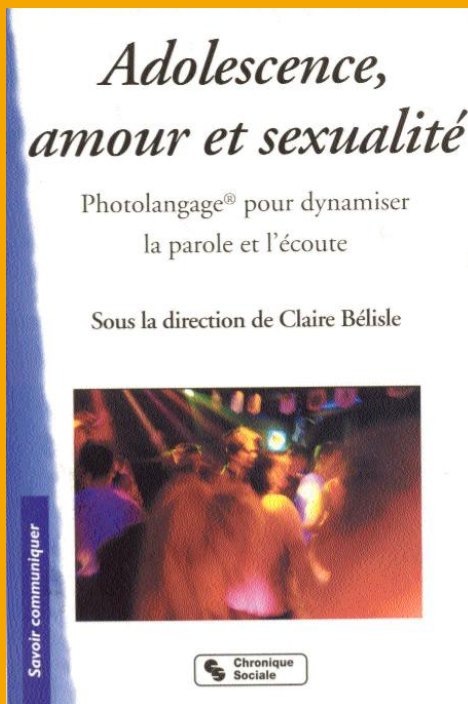
Ce dossier Photolangage© met en oeuvre une méthode de travail de groupe centrée sur la participation des adolescents à un moment-clé de leur évolution affective et sexuelle. Il permet de travailler avec des groupes de jeunes voulant réfléchir à leur sexualité et à leur épanouissement affectif, aussi bien dans le cadre scolaire que dans des structures associatives ou dans les centres d'accueil et de planification.

Une démarche qui facilite la construction de repères

La méthode proposée permet l'organisation d'un espace de réflexion et de parole en groupe pour travailler une thématique complexe. L'objectif visé est une élaboration par les adolescents de repères personnels pour mieux vivre le désir amoureux et le plaisir sexuel et pour faciliter la prise de décisions éclairées en matière de contraception.

Une démarche pour travailler en groupe une thématique complexe

La méthode de travail s'appuie à la fois sur les théories psychocognitives de l'image mentale et de la représentation, sur l'analyse psychosociologique du fonctionnement des groupes de formation et sur une approche historico-culturelle de la sexualité. Cet outil peut être utilisé par tout acteur d'éducation à la santé ayant un intérêt et des compétences pour l'animation de groupe : éducateurs, enseignants, conseillers principaux d'éducation, infirmières, médecins, assistantes sociales, psychologues, psychosociologues, personnels soignants, travailleurs sociaux, conseillers et responsables de la santé, conseillères conjugales et familiales, sages-femmes.



Contenu

Ce dossier comporte une introduction thématique, un livret méthodologique et une série thématique de 48 photographies en couleur, évoquant des situations d'interaction humaine, de rencontres entre jeunes, de loisirs ou de discussion, et plus particulièrement les rapports entre des mères, des pères et leurs enfants, la grossesse, la contraception, ainsi que différentes évocations symboliques.

Réalisation

L'équipe qui a réalisé ce dossier réunissait la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Rhône, l'Association départementale d'éducation pour la santé du Rhône, des intervenants de structures de santé du Rhône : Conseil Général, Inspection académique, Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, Mouvement français pour le Planning familial, Centre d'information et de documentation des femmes et de la famille. Ce travail a été dirigé par Claire Bélisle, docteur en psychologie, ingénieure CNRS de recherche en sciences humaines et sociales.

Pour commander le Photolangage et se former

Coût : 30 € frais de port inclus.
Lieux : Ades du Rhône : 04 72 41 66 01
et Chronique Sociale : 04 78 37 22 12

Des formations à l'utilisation de cet outil sont également mises en oeuvre par l'Ades du Rhône, dans le Rhône mais aussi en région Rhône-Alpes en 2004 avec le concours des associations d'éducation pour la santé de la région.

Contact : alain.douiller@free.fr
Tél. 04 72 41 66 01

Expo tabac interactive - Appel à participation et au comité de rédaction

Dans le cadre de son programme de prévention du tabagisme, l'Ades cherche à sensibiliser les jeunes sur les manipulations des industriels du tabac. Une exposition interactive est en cours de création. Nous lançons un appel à partenariat auprès des enseignants, conseillers, infirmières ou éducateurs ... qui souhaiteraient apporter leur expérience de pédagogue et d'animateur auprès de jeunes. Divers supports d'expression sont possibles : panneau d'exposition, article dans le guide pratique ou élaboration de fiches d'animation. Nous recherchons aussi des jeunes (12 à 20 ans) qui pourraient apporter un regard critique sur le fond et la forme du travail réalisé ou à faire.

Contact : chrystelle.grosso@free.fr
Tél : 04 72 41 66 01

Du neuf à l'Ades de Villefranche

► Accueil : nouveaux horaires

Depuis le 27 octobre. Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h. Possibilité de rendez-vous avec la personne chargée de documentation, en dehors de ces plages horaires.

► "Femmes et tabac" : naissance d'un groupe de recherche

Depuis l'implantation d'une antenne de l'Ades au sein du Centre Hospitalier de Villefranche, des liens ont été établis avec l'Institut de formation en soins infirmiers. Dans le cadre du programme de prévention du tabagisme, ce partenariat se poursuivra début 2004, avec une recherche-action réalisée par un groupe d'élèves infirmières et aides-soignantes. L'objectif est de recueillir les représentations, besoins et attentes sur : femme et tabac, conciliation avec une profession de santé, lien avec la maternité. Le résultat de ce travail permettra d'enrichir nos démarches de prévention.

Contact : [Maud Landais](mailto:Maud.Landais)
Tél : 04 74 09 26 99/Fax : 04 74 09 26 60
mlandais@ch-villefranche.fr

Sécurité des enfants en voiture

Une enquête de l'Association des sociétés françaises d'autoroute a révélé en 2001 et 2002 que la moitié des enfants de cet âge sont mal attachés. Depuis plusieurs années, l'Ades prête des dispositifs de retenue pour enfants. Au vu de la demande importante, l'Ades a renforcé son "parc" de sièges disponibles. Un module de sensibilisation, d'information et de formation à ces dispositifs a été testé puis mis en place. Il est proposé aux professionnels de la petite enfance qui en feront la demande (crèche, halte-garderie, maternité ...).

Contact Ades : [Carine Charlet](mailto:Carine.Charlet)
carine.charlet@free.fr

Tabac : actions !

Dans le cadre de son programme départemental tabac, l'Ades a choisi de toucher un large public : les jeunes, les femmes, les professionnels de santé et ceux de l'éducation et du social. Chaque action est menée dans le but de répondre aux besoins des populations concernées et privilégie une approche participative.

- Trois journées thématiques ont été organisées et des jeunes y ont participé (voir encadré). Un guide méthodologique d'aide à l'application de la loi Evin dans

les établissements scolaires est par ailleurs en cours de réalisation régionale.

- Une action orientée vers les femmes a débuté pour approfondir la dimension psychologique du tabac. Des groupes de parole (femmes enceintes et jeunes filles des CPEF) seront mis en place.

- Une formation des professionnels de santé s'oriente dans 3 directions. A l'hôpital de Villefranche (un diagnostic est en cours pour mieux définir les besoins), dans les CPEF (les professionnels sont demandeurs d'une formation pour mieux

répondre aux besoins des jeunes filles qui se questionnent sur leur tabagisme) et à l'IFSI (voir brève "Du neuf à l'Ades de Villefranche").

- Deux sessions de formation ont eu lieu (une autre est prévue en février 2004) pour aider les professionnels de l'éducation, du social et de la santé à concevoir une animation d'EPS avec un outil pédagogique, notamment sur le thème du tabac.

Contact : cecile.vairon@free.fr
Tél. 04 72 41 66 01

**Mercredi 17 septembre 2003,
une journée de révélations réussie.**



**Quel marketing pour quelle cible ?
Des professionnels témoignent sur les
pratiques des industriels du tabac ...**

L'Ades cherche à sensibiliser les jeunes sur les manipulations des industriels du tabac : contrebande/lobbying pour le dénoncer, manipulations chimiques pour augmenter la dépendance, promotion de la cigarette comme produit sain pour la santé et non ciblé en direction des jeunes ...

Trois journées thématiques, ont été organisées en 2003. La 1^{ère}, sous forme d'enquête participative, a proposé la recherche, dans Lyon, de preuves de stratégies de marketing des industriels du tabac (publicité, sponsoring, ...). La 2^{ème} a privilégié le débat autour du film " Révélations " qui traite des manipulations des cigarettiers. La 3^{ème} (17 septembre) a signé la rencontre singulière entre l'univers de l'EPS et celui du marketing, au travers de la parole de jeunes.

Le débat a été alimenté par le témoignage d'une ex-hôtesse commerciale, étudiante d'une vingtaine d'années, payée par l'industrie du tabac pour animer des soirées dansantes et trouver de nouveaux clients dans les bureaux de tabac. L'exposé d'une jeune stagiaire (à l'Ades) en marketing a confirmé l'impact du sponsoring des soirées étudiantes sur le tabagisme juvénile.

Le public - adultes professionnels de l'éducation et de la santé, mais aussi lycéens élus au conseil de vie lycéenne - a exprimé son vif intérêt de voir se poursuivre la réflexion autour des pratiques des cigarettiers en tant que démarche d'EPS.

Contact : chrystelle.grosso@free.fr
Tél. : 04 72 41 66 01

Prévention des conduites suicidaires : un projet pilote qui s'amplifie

Les situations de souffrance psychique sont encore souvent insuffisamment prises en compte. Dans le cadre de son programme de prévention des conduites suicidaires, l'Ades a choisi de travailler sur des sites géographiquement délimités pour optimiser ses chances d'atteindre son double objectif : 1. permettre aux partenaires locaux de se connaître, d'articuler leurs rôles, de repérer les compétences, de mener des actions communes ; 2. améliorer localement la prise en charge des personnes en souffrance et de leur entourage. Son programme se décline ainsi sur 2 cantons (St Laurent de Chamousset et Tarare). Sur les deux sites, l'Ades a souhaité laisser les partenaires maîtres du projet. Elle suit donc leurs attentes, leurs rythmes et accompagne leur réflexion.

- **Sur St-Laurent-de-Chamousset**, l'Ades a initié la démarche il y a 2 ans en suscitant l'implication de partenaires concernés et en les réunissant dans un comité local de pilotage. En 2003, ce comité a mis en place un cycle de 3 soirées-débats pour la population du canton. Contre toute attente, ces 3 soirées ont réuni chacune environ 80 personnes qui ont pu échanger sur ce thème difficile qui touche à l'intime. Puis le comité a souhaité donner la parole aux habitants : une réunion de travail commune a permis de définir avec eux les suites à donner au projet. Plusieurs axes de

travail ont été présentés : donner une entité associative au groupe de travail, impliquer les politiques dans le projet, développer le travail en réseau (avec les médecins notamment), travailler avec les jeunes, développer le lien social, continuer les soirées-débats avec le grand public, communiquer sur les ressources existantes, renforcer les lieux de parole et d'écoute.

- **Sur Tarare**, l'association Chrysalide* a sollicité l'Ades pour l'accompagner dans la mise en place d'un projet de prévention des conduites suicidaires. Un comité de pilotage a été constitué. Un travail en commun sur les représentations du suicide, sa prévention et sur les attentes et objectifs du projet a été effectué. Le comité souhaite aujourd'hui suivre une formation pour construire une culture commune sur cette question. Cette formation est programmée début 2004. D'autres actions suivront.

Les deux actions sont dans des phases différentes, mais dans les deux cas, la dynamique enclenchée incite à poursuivre ...

* Association Chrysalide (réseau médico-socio-psycho éducatif de proximité) - Tél. 04 74 05 46 26
Chargée de projet Ades : Muriel Durand
muriel.durand@free.fr



le retour de bébé à la maison



Référence de prêt : K3250 (vhs - 20' - 2000).
Production : Unité de réanimation néonatale du CHU d'Angers • Réalisation : SERIFOPS, productions et formations audiovisuelles • Public : adultes.

• Le retour à la maison après l'accouchement est souvent source d'angoisse pour les parents, et pour les mères en particulier. Comment s'occuper de son enfant ? Ce film donne des conseils en puériculture. Il répond sous plusieurs angles (plaisir, modalités pratiques, sécurité ...) aux questions relatives à la toilette, aux "soins d'éveil" (massage, gymnastique), à l'alimentation (allaitement, biberons) ...

entretien

Rhône écho santé (RES) : Avec quel public et dans quel contexte avez-vous utilisé cette vidéo ?

Sadia El-Fegir* : Au près de femmes enceintes, dans le cadre du service de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil Général (CG) du Rhône. Les déclarations de grossesse nous sont transmises et nos collègues puéricultrices et assistantes sociales contactent les mamans pour leur indiquer qu'une préparation à l'accouchement a lieu dans le cadre du CG. D'autres mamans connaissent la PMI et s'inscrivent ou nous sont envoyées par les hôpitaux. Malheureusement, trop de femmes ne savent pas encore ou apprennent trop tard qu'il existe une préparation à l'accouchement ...

RES : Pourquoi avoir choisi cette vhs ?

S. E-F : J'utilise la vidéo comme support car les mamans sont beaucoup plus intéressées, à l'écoute et plus réceptives lorsqu'il s'agit d'un film. Les mères sont souvent un peu désemparées en rentrant à la maison après avoir accouché. A la maternité, on leur montre comment donner les premiers soins à leur enfant, mais c'est bien souvent insuffisant. C'est pourquoi j'ai choisi la vhs "Le retour de bébé à la maison", dont le thème est justement le retour à la maison de la mère et de son enfant après l'accouchement.

RES : Comment procédez-vous ?

S. E-F : Mes objectifs sont de diminuer les sources d'angoisse consécutives au retour du nourrisson à la maison. Je reçois les mamans dans une salle très bien équipée : matelas, oreillers, télévision, magnétoscope ... Au début, je parle du retour à la maison et je leur dis : "vous allez vous rendre compte de visu comment nourrir un bébé, comment s'en occuper, nettoyer son nez", tous les conseils de puériculture basiques. Après le film, la séance devient interactive, je suis là pour répondre aux questions, mais aussi pour corriger les idées fausses (notamment en matière de soins journaliers au bébé).

Je propose par ailleurs aux mamans d'appeler les puéricultrices de leur secteur qui compléteront ces renseignements.

RES : Quel bilan pouvez-vous faire de l'utilisation de cette vidéo ?

S. E-F : Je donne cinq séances de préparation à l'accouchement, tous les mercredi de l'année, avec quatre mamans en moyenne, ce qui représente plus de 150 femmes sensibilisées (de 20 à 40 ans) par an. Avec la vhs, les mamans voient toutes les façons de s'occuper d'un bébé : des soins du cordon ombilical (que je réactualise), à la toilette de bébé (pas de cotons-tiges !) en passant par le repas de bébé - on voit une maman allaiter, comment elle s'installe, comment elle s'y prend ... Le film et les éléments que j'apporte me permettent d'informer, de rassurer et d'empêcher les erreurs.

RES : Que diriez-vous à de futurs utilisateurs ?

S. E-F : A ma connaissance, il n'existe pas beaucoup de documents vidéo sur ce thème. Globalement, cette vhs est un bon support. Quelques remarques cependant :

- Je ne présente pas la dernière partie de la vidéo "le coucher à la maison". On y voit bébé avec sa couverture, un beau drap jaune, un oreiller ... alors que l'on met l'accent sur la mort subite du nourrisson ! A la place, je donne un dépliant, "comment coucher bébé à la maison**" : l'enfant est à plat, sur le dos, sans drap, ni couverture, ni couette, mais dans une turbulette - la température de la pièce est maintenue entre 18 et 20°.

- Je corrige aussi quelques préconisations aujourd'hui dépassées, notamment en matière de préparation des biberons. On parle aujourd'hui de ne plus recommander systématiquement la stérilisation, et de respecter plutôt une hygiène élémentaire. Pour l'eau utilisée, il faut savoir que certaines mamans n'ont pas forcément des moyens financiers importants : je leur rappelle donc qu'il existe d'autres eaux de source, aussi bonnes et moins onéreuses que celle indiquée dans le film ...

* Sage-femme (au Conseil Général et en cabinet libéral).

** Auteur : Association "Naître et vivre" - Tél : 01 47 23 98 22

Nouveautés

agenda

L'Ades met à votre disposition des documents de diffusion et de nombreux outils pédagogiques. Des ouvrages d'éducation pour la santé peuvent être consultés sur place ; certains sont en vente libre (voir service documentation). Voici quelques nouveautés du trimestre.

Documents de diffusion

Brochures, dépliants

- Le chemin de l'école.
- Le partage de la route en 12 pratiques. A l'usage des automobilistes et des cyclistes.
- "Vitesse. Alcool. Ceinture. Drogues. Fatigue. Distances de sécurité". Pour une conduite sûre et apaisée.
- "Clic ! Diablotin ..." En voiture, les enfants en sécurité.
- "Aïe ! aïe ! aïe ! Diablotin ..." - L'enfant de 3 à 6 ans acteur de sa sécurité.
- "Vas-y ! Victor ..." - Visa pour les 9 - 10 ans à vélo.

Revue

- La santé de l'Homme (6 euros le numéro) :
- N° 364 : Jeunes et activité physique : quelle place pour la santé ?
 - N° 365 : Santé : des enquêtes à la prévention



Outils/Pédagothèque

CD Rom

- Accro, moi non plus (R0100). Public : adolescents 12 - 20 ans. Ce jeu de rôle propose 7 personnages différents. Thèmes abordés : sexualité, discriminations, dépendances et conduites à risque, mal-être, alimentation, relations familiales et sociales ... Objectifs : aider les jeunes à acquérir les compétences psychosociales leur permettant de s'affirmer, de faire des choix et d'affronter la vie de façon favorable pour leur santé physique, mentale et sociale.



Jeu

- D-stress (T7040, 2000). Public : adultes. Prétexte à discussion et à débat, ce jeu propose un parcours où les joueurs doivent répondre à des questions sur le stress, relever des défis (mises en scène, dessins ou mimes de situations agréables ou désagréables) et pratiquer des exercices collectifs de détente. Objectifs : sensibiliser à la problématique du stress, ouvrir les discussions sur ses causes et ses conséquences, étudier la manière dont chacun y fait face et trouve des solutions.

Mallette pédagogique

- Argus et le fantôme de la bouteille (K1310, 2002). Public : enfants de 4 à 7 ans. Un livre pour enfant raconte l'histoire d'Argus, un moustique domestique en contact avec de nombreux produits toxiques. Un dossier pédagogique propose aux enseignants une lecture des scènes critiques de l'histoire et des pistes d'animation. Objectifs : faire connaître les produits dangereux et les symboles, apprendre aux enfants les bons réflexes à avoir en cas d'accident, sensibiliser les adultes aux réflexes de sécurité.

Ouvrages/Bibliothèque

- "La boîte à outils du formateur". Dominique Beau. Ed. d'Organisation. 4^{ème} édition, 2^{ème} tirage, 2003.
- "Alcool. Dommages sociaux, abus et dépendances". Inserm. Ed. Inserm, 2003.
- "Activité physique et santé. Apports des sciences humaines et sociales. Education à la santé par l'activité physique". Coordonné par MJ. Manidi et I. Dafflon-Arvanitou. Masson, 2000.
- "Comprendre la sexualité de la personne handicapée mentale". D. Vaginay. Chronique Sociale, 2002.
- "Vivre la sexualité - Encyclopédie illustrée". D. Vaginay, D. Balvet. Chronique Sociale, 2003.

4 décembre 2003, 9h à 17h30.

L'irruption du religieux dans l'épidémie sida parmi les migrants d'Afrique noire en France

Journée organisée par l'ASFAS et le RHIV 69. Lyon, Agora Tête d'Or. Rens. : Tél - 04 72 41 31 04.

4 décembre 2003, 18h15 à 20h30.

La crise suicidaire

19^{ème} rencontre familles-soignants, organisée par l'UNAFAM*, avec JL Terra, professeur de psychiatrie. Lyon, mairie du 9^{ème}. Rens. : * 04 72 73 41 22.

4 décembre 2003, 18h30 à 20h30.

Toxicomanies

Soirée-débat. Cadre : "Les jeudis de l'apus". Avec M. Bon et A. Oelsner, psychiatres. Lyon, locaux de l'apus. Inscr. 04 72 10 13 13.

4 décembre 2003, 19h (buffet) à 23h30.

"Sida, mon amour"

Pièce de théâtre et débat. Soirée organisée par Contact Lyon*. Lyon, Espace Couti. Rens. : * Tél - 04 72 20 08 01 et 06 84 35 52 69.

5 et 6 décembre 2003

(8h30 à 19h, 8h30 à 13h30)

Education et cancer, un patient partenaire des soignants

XX^{ème} Congrès de la Société française de psycho-oncologie. Lyon-Villeurbanne, Centre de Congrès l'Espace Tête d'Or. Rens. : Tél - 04 78 78 27 38.

13 décembre 2003, 13h30.

Contre l'exclusion des personnes séropositives, soyons solidaires

Journée contre le sida organisée par l'association des femmes africaines de Bron (AFAB). Bron, salle Galaxie. Contact : 06 66 67 40 41.

17 décembre 2003, 18h à 20h

Alcool : le point sur la sécurité routière, la prévention sur les lieux de travail, et la protection des mineurs.

Lyon, Institut des droits de l'Homme*. Conférence. Avec F. Gonnet, alcoolologue et D. Settelen, psychiatre, psychanalyste, alcoolologue. Rens. : *04 72 32 50 50.

18 décembre 2003, 8h45 à 17h.

Parler de la sexualité avec les adolescents

Journée de réflexion organisée par l'Ades du Rhône* et Chronique sociale**. Lyon, salle Couti. Avec C. Beslile, B. Raba-Juenet, J.P. Deschamps et D. Vaginay. Rens. : *04 72 41 66 01 et **04 78 37 22 12.

TABAC/vu POURVOUS

"Lulu a des hallus*"

Lulu est une petite fille comme les autres. Mais elle a un problème. Ses parents, sa soeur et ses frères sont tous dépendants à des produits différents : tabac, mais aussi cannabis, médicaments ... Lulu dresse le portrait de sa famille en délivrant des informations sur les effets et les conséquences des substances psychoactives. Cet outil informatif n'évite pas certains stéréotypes, mais, facile à utiliser et d'un graphisme réussi, il intéressera un public de jeunes adolescents.

* CD Rom (R0090), disponible à l'Ades ● Contact Ades : Cécile VAIRON, chargée de promotion des outils de prévention du tabagisme. cecile.vairon@free.fr



Lutte contre l'obésité infantile

le Rhône s'organise



Dans le monde, le nombre d'enfants obèses ne cesse d'augmenter. En France, la proportion d'enfants obèses est passée de 5 à 15 % en 20 ans. Dans le Rhône, sur les 330 000 enfants de 0 à 16 ans, plus de 30 000 seraient donc actuellement touchés. Une alimentation trop riche et une faible activité physique sont le plus souvent mises en cause. Si les enfants obèses ne sont pas dépistés à temps et si leur prise en charge est différée ou insuffisante, les conséquences physiques, psychologiques, sociales et médicales risquent d'être considérables.

Face à cette problématique, **plusieurs expériences ont été menées dans le département du Rhône.**

- En partenariat avec les équipes du Conseil général du Rhône (PMI), les services de santé scolaire, l'Education nationale puis les structures d'accueil petite enfance, l'Ades du Rhône mène depuis plusieurs années des actions sur les rythmes de vie des enfants. L'expérience acquise a mené à l'élaboration d'outils de prévention et d'aide à l'action.

- Le service de santé scolaire de la Ville de Lyon (DPSE) conduit le programme "Pilote ta ligne", avec les enfants (ateliers d'animation dans les écoles) et les familles (avec les structures de quartier). Un dépistage des enfants à risque est organisé et des entretiens sont menés avec leurs familles.

- La Maisonnée (maison à caractère sanitaire et social gérée par l'Assurance Maladie) a mis en place le programme "Equilibre" qui permet de suivre des enfants obèses pendant une année dans leur milieu de vie habituel (externat). Une équipe pluridisciplinaire favorise une prise en charge globale.

- La CPCAM de Lyon a développé une campagne auprès des médecins libéraux : envoi d'une plaquette de sensibilisation et de l'outil d'aide à la prise en charge des enfants obèses (réalisé par l'Ades).

- La Courly favorise le trajet à pied domicile-école des enfants.

Mais les actions de prévention et de suivi peuvent gagner en efficacité.

Le Grand Lyon devient site pilote

Pour enrayer l'obésité infantile, il fallait

trouver une nouvelle logique de prévention, de dépistage et de prise en charge. La complémentarité de tous les acteurs de santé est apparue indispensable. C'est pourquoi le Ministère de la santé a envisagé la structuration de réseaux. Le Grand Lyon, compte tenu de son expérience, est devenu site pilote aux côtés de Paris et Toulouse.

C'est ainsi qu'est né le Réseau ville-hôpital* de prévention et de prise en charge de l'obésité en pédiatrie du Grand Lyon, le REPOP GL.**

Il associera les hôpitaux, les professionnels de santé exerçant en ville (médecins, kinésithérapeutes, diététiciens, psychologues ...) mais aussi les usagers (patients et leurs familles, associations d'usagers ...) et les structures de prévention.

* Centre hospitalier référent : Hôpital Debrousse, service d'endocrinologie pédiatrique.

** repop_gl@chu-lyon.fr

Méthodologie de travail du REPOP GL

Son premier travail a été d'identifier les difficultés et d'envisager des modalités d'actions possibles. Plusieurs groupes de travail se sont mis en place. Participent des professionnels des services de PMI du Conseil Général du Rhône, de l'Assurance Maladie de Lyon, des différents services de Santé Scolaire et de la petite enfance, l'Education Nationale, la DRASS, la MGEN, la Courly, l'Ades du Rhône, des associations sportives, des usagers et représentants de parents et des praticiens de ville.

Les premières pistes de travail

Des premiers constats sont nées les premières pistes de travail :

- > articuler davantage la prévention et la prise en charge,
- > développer la prise en charge des enfants en médecine de ville,
- > harmoniser les connaissances et les pratiques de l'ensemble des professionnels des champs de la prévention, de la prise en charge et du soin (mise en place de formations communes, élaboration et mise à disposition de documentation validée),
- > favoriser la participation des usagers.

Contacts (Comité technique du projet) :

Régine Cavalier (regine.cavalier@free.fr)

Nathalie Poncer (nathalie.poncer@wanadoo.fr)

Dr Sophie Treppoz (softreppoz@aol.com)

Dr Adrian Serban (serban.adrian@wanadoo.fr)

La route des jeunes

Alors que le réseau national de l'éducation pour la santé s'organise en fédérations régionales, l'élaboration et la publication du guide méthodologique "**Comprendre et prévenir les prises de risques des jeunes sur la route***" est la preuve de l'intérêt d'un travail régional** (Rhône, Drôme, Isère, Loire). Ce guide est destiné aux professionnels qui souhaitent mener des actions avec les jeunes. Il vise à faire prendre conscience des représentations individuelles et collectives des risques sur la route pour concourir au développement de comportements plus sûrs chez les jeunes.

* Disponible à l'Ades

et sur le site www.craes-crips.org

** Programme "Route des jeunes" coordonné par le CRAES-CRIPS (Tél : 04 72 00 55 70).

Accueil des toxicomanes lyonnais

Le Mouvement d'action social* vient d'inaugurer les nouveaux locaux de sa boutique d'accueil "Pause Diabolo**". Les usagers de drogues trouvent là un endroit où échanger leurs seringues, faire une pause, manger, se laver ... mais aussi des interlocuteurs (médecin, infirmière, assistante sociale, éducateur) pour être écoutés, conseillés, soignés, orientés.

* MAS. - Tél : 04 78 61 78 55

** 64 rue Villeroy, Lyon 3^{ème}. Tél : 04 78 62 03 74.

Accueil du lundi au jeudi de 13h à 17h30,

vendredi sur rendez-vous de 10h à 16h.

www.enfantdifferent.org

Aide aux parents d'enfants différents

L'association lyonnaise "Une souris verte*" oeuvre pour une meilleure intégration des enfants porteurs de déficiences ou d'incapacités. L'association a mis en ligne son site internet, destiné à aider les parents, notamment au moment de l'annonce du handicap.

* 279/281 rue André Philip - 69003 Lyon.

Tél : 04 78 60 52 59. Fax : 04 78 60 72 27.

Surdité : un Centre Rhône-Alpes

Un Centre d'information sur la surdité (CIS*) à vocation régionale a ouvert ses locaux à Lyon. Ses objectifs sont d'améliorer la situation des personnes sourdes et malentendantes.

* Permanence téléphonique : 04 72 07 97 48.

Accueil : 18, rue du Bât d'Argent, 69001 Lyon, mercredi de 10h à 17h.

Dons du sang ▶▶▶ 0 800 109 900

En composant ce n° vert - n° régional de l'Etablissement français du sang (EFS) - le grand public, mis en contact avec l'EFS de son département pourra disposer d'informations pratiques sur le don du sang fournies par un professionnel, du lundi au vendredi, de 8h à 17h 30.

Alcool et travail une première en France !

Le risque alcool au travail est réel et le plus souvent mal ou insuffisamment géré. Aides Alcool*, son principal intervenant, Jean-Paul Jeannin*, alcoologue, et l'Observatoire social de Lyon (OSL) ont fait le pari avec leurs partenaires* de sortir le thème de l'alcool au travail du tabou, de l'impuissance et de la fatalité où il est encore trop souvent tenu.

Après avoir publié une **enquête inédite*** en France sur la perception qu'ont les entreprises et leurs salariés de l'alcoolisation au travail, on leur doit aujourd'hui un ouvrage : **"Gérer le risque alcool au travail"**, véritable guide méthodologique et boîte à outils de gestion du risque alcool. Destinés à tous les acteurs ayant à intervenir dans la gestion du risque alcool dans un collectif de travail (DRH, médecin du travail, assistant social, membre du CHSCT, responsable de la sécurité, encadrant), ces deux documents permettent de poser la question de l'alcool au travail, avec des pistes concrètes et solides qui doivent aboutir à l'engagement de démarches préventives qui aient du sens. Outils au service d'un projet régional, ils renforcent la dyna-

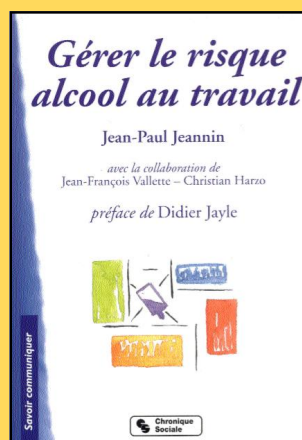
mique d'actions régionales* mise en place par Aides Alcool et Contact Isère (enquêtes, journées de réflexion, accompagnement méthodologique ou en entreprises) pour aider le maximum de collectifs de travail à poser, ouvrir, poursuivre, approfondir ou reprendre le "chantier" alcool au travail.

* Pour se procurer l'ouvrage, l'enquête, pour tout renseignement sur leurs auteurs, sur le programme régional, ses initiateurs, ses partenaires et financeurs :

Aides Alcool - Tél 04 72 41 76 98

Fax 04 72 41 76 41

E-mail : aidesalcool@wanadoo.fr



Allaitement maternel un centre documentaire unique en France

Le Centre de ressources documentaires pour l'allaitement maternel (CERDAM*) a ouvert ses portes à l'Hôtel-Dieu, à Lyon. Organisé par l'association Information pour l'allaitement, il est ouvert aux professionnels de santé et de la petite enfance, étudiants, enseignants, éducateurs, formateurs, journalistes ... qui cherchent des informations sur l'allaitement maternel, la nutrition infantile, l'accompagnement des mères et de leurs enfants allaités, la mise en place d'un projet de

service ... dans le cadre d'une recherche documentaire. Il propose une réponse téléphonique, la consultation ou le prêt de documents, l'acquisition d'ouvrages ou de rapports, l'aide à l'élaboration de dossiers documentaires thématiques, l'interrogation de bases de données ...

* Hôtel Dieu - 1, Place de l'Hôpital - Lyon 69002. Porte 17 (jeudi de 9h à 17h, sur rendez-vous.). Tél/fax 04 78 42 09 16.

E-mail : cerdam@info-allaitement.org.

www.info-allaitement.org/CERDAM/index.html



Ce document Z-Card informe les jeunes sur les ressources des départements de Rhône-Alpes à travers plusieurs rubriques : "Drogues et dépendances", "Violences", "Quand ça ne va

plus", "Sexualité, contraception, IST, Sida". Le répertoire du Rhône* a été rédigé à la demande de la Fondation de France** par l'Ades du Rhône avec la collaboration du Conseil général, de l'Education nationale, de la Cpcam de Lyon, de la Cpm de Villefranche, de la Ddass et de l'espace santé jeunes de Lyon (travail coordonné par le Craes-Crips).

* Pour le Rhône, cartes disponibles à l'Ades.

Autres départements : CRAES-CRIPS :

Tél - 04 72 00 55 70.

** Délégation Rhône-Alpes - Tél : 04 72 10 92 30.

13 janvier 2004, 8h30 à 17h.

"Protection de l'enfance ... Protection de l'enfant ?"

Journée d'études. Org. : AFIREM, délégation du Rhône*. Bron, Espace Albert Camus
Tél/fax : *04 72 61 73 57.

14 janvier 2004, 18h à 20h.

Tabac : Politique actuelle de lutte contre le tabagisme

Lyon, Institut des droits de l'Homme*. Conférence. Avec R. Harf, pneumologue. Rens. : *04 72 32 50 50.

29 et 30 janvier 2004,
8h à 17h 15 et 9h à 17h30.

Violence et langage

Colloque. Lyon, ENS, Grand amphithéâtre. Rens. : Conseil Général, service PMI - 04 72 61 73 14 et IDEF - 04 72 61 73 14.

2 au 6 février 2004

Journées nationales pour la prévention du suicide

Thème : "Droit, éthique et suicide : interdire, assister, prévenir". Rens. : CNDT - 04 72 10 94 30.

10 février 2004.

Prise de poids et obésité chez l'enfant et le jeune

Lyon, Hang'Art, 7^{ème}. Colloque. Organisation : CRAES-CRIPS*. Rens. : *04 72 00 55 70

11 février 2004, 18h à 20h.

Maladie mentale : prise en charge et responsabilité des personnes souffrant de troubles psychiques

Lyon, Institut des droits de l'Homme. Conférence. Avec F. Falletti, Procureur Général et J. Furtos, psychiatre. Rens. : 04 72 32 50 50.

11 mars 2004

7^{ème} campagne nationale d'information et de prévention dans le domaine de l'audition

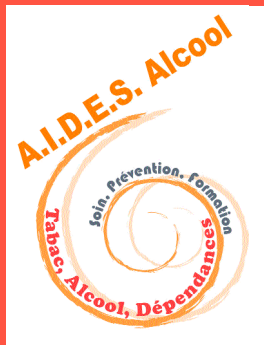
Rens. : www.audition-infos.org



15 au 20 mars 2004.

Semaine nationale d'information sur la santé mentale

Thème : "Droit et santé mentale". Rens. : Ades du Rhône 04 72 41 66 01.



Centre André REQUET

Le Centre André REQUET est un centre de consultation ambulatoire en addictologie (CCAA). Son équipe soignante, pluridisciplinaire, accueille toute personne en difficulté avec sa consommation d'alcool, de tabac, de cannabis ou de médicaments, avec le souci d'apporter une réponse la plus adaptée possible. Un accompagnement des familles est possible.

Le Centre propose à tout arrivant, considéré dans sa globalité, une triple prise en charge, sociale, psychologique et médicale, en fonction de son état.

Au fil des entretiens, le sujet sera amené à une réflexion sur le produit, sur l'ensemble de ses addictions, mais aussi sur son comportement et surtout sur les raisons qui l'amènent à ce comportement.

Dans ce contexte, sont reçus au Centre des polyconsommateurs mais aussi des sujets ayant un problème de tabagisme seul, ce qui implique le développement de consultations d'aide à l'arrêt du tabac.

Centre André REQUET

CCAA d'Aides Alcool

132 avenue Franklin Roosevelt
69500 BRON

Tél : 04 72 37 97 20

Fax : 04 72 37 97 22

e-mail : caa.bron@wanadoo.fr

Consultations sur rendez-vous :
lundi et jeudi de 13h à 18h,
mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 13h



Centre de dépistage anonyme et gratuit du sida

"A propos de la vaccination contre l'hépatite B**"

Le personnel des CIDAG est confronté quotidiennement à un questionnaire du public vis à vis de la vaccination contre l'hépatite B.

■ Après la campagne de vaccination massive des années 94-98, la polémique sur les effets secondaires supposés de ce vaccin a entraîné une baisse importante de son utilisation. Nous constatons souvent une réticence, voire une hostilité de nombreux consultants face à une proposition de vaccination. Pourtant une partie de notre public est en situation de haut risque d'infection par le VHB, virus plus facilement transmissible que le VIH et responsable d'affections parfois mortelles (hépatite fulminante, cirrhose et cancer du foie).

■ La réunion de consensus** sur le thème de cette vaccination, organisée en septembre 2003 par l'Anaes et l'Inserm fait le point à partir des nombreuses études disponibles et propo-

La réalité d'effets indésirables n'est pas confirmée :

■ pour les pathologies non démyélinisantes, pas d'arguments en faveur d'une association avec le vaccin.

■ pour les pathologies démyélinisantes chez l'adulte (type sclérose en plaque), pas d'association causale convaincante.

La vaccination est fortement recommandée :

■ pour les nourrissons, les enfants et les adolescents.

■ pour les adultes exposés (personnes ayant plusieurs partenaires, personnes migrantes ou voyageurs en pays de forte endémie, usagers de drogues, détenus, cas familiaux ...).

* Dr Patrick CAILLON

** Le texte des recommandations est disponible sur le site de l'Anaes (www.anaes.fr).

Cidag : 04 72 41 32 91 ou 92

...ion de
...s leur
... terme
... de la
... médi-
... que du champ psychosocial et qu'elle
... passe par la voie de l'éducation. D'où la
présence des conseillères conjugales et familiales au sein de toute équipe en CPEF. A l'Hôtel-Dieu*, trois professionnelles formées au conseil conjugal et familial (et aussi en psychologie et en sexologie) assurent des consultations-entretiens auprès d'adultes, de jeunes et de couples. Le travail des conseillères s'organise autour des questions relatives à la sexualité, prise dans son acception la plus large : information, aide à la réflexion dans la démarche de contraception, écoute et indications apportées lors de la survenue d'une grossesse souhaitée ou non, pouvant conduire à une I.V.G., accompagnement et soutien lors de difficultés liées à la vie relationnelle et amoureuse, aux relations sexuelles ...

**Les entretiens sont gratuits et confidentiels (déontologie professionnelle).
L'accueil reste une priorité du CPEF, service public ouvert aux mineur(e)s et aux adultes.**

Geneviève Mazeau, psychologue, avec une formation en conseil conjugal et en sexologie

* CPEF Hôtel-Dieu - tél : 04 72 41 32 88

Nous remercions particulièrement de leur soutien :

- le Conseil Général du Rhône
- la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de Lyon
- les Hospices Civils de Lyon
- la DDASS du Rhône et la DRASS Rhône-Alpes